CREG

Monsieur Koen Locquet
Président faisant fonction du Comité de direction
Monsieur Laurent Jacquet
Directeur du Contrôle des Prix et des Comptes
Rue de l'Industrie, 26-38

1040 BRUXELLES

Bruxelles, le 12 juillet 2021

N/ref. : 20210712/PRA/Y2.610.2/KSA

Concerne: Demande d'adaptation de l'incitant à la réalisation dans les délais de projets d'infrastructure pour les années 2022 et 2023

Monsieur le Président,
Monsieur le Directeur,

La Méthodologie tarifaire applicable au gestionnaire de réseau de transport prévoit à l'article 24 §1, 3. un incitant visant à encourager celui-ci à mettre en service dans des délais déterminés certains projets d'infrastructure importants pour l'intégration du marché européen.

Dans sa décision 658E/55 relative aux modalités de détermination des incitants, la CREG a décidé de soutenir les projets suivants pour les années 2022 et 2023:

2022

1. Ligne Horta-Avelin - Horta-frontière: 2ème terne en HTLS
2. Renforcement frontière nord - Mise en service 4ème PST Zandvliet
3. Renforcement backbone - Nouveau terne Meerhout-Van Eyck en HTLS
4. Black Out Mitigation - Installation de 40 moteurs diesels
5. Noorderkempen production décentralisée - Mise en service d'un nouveau GIS à Beerse
6. **Soutien tension Ph.3 - Mise en service de batteries de condensateurs (150 MVAr)**

2023

1. Renforcement backbone - Meerhout-Van Eyck: remplacement terne existant par HTLS
2. Black Out Mitigation - Installation de 40 moteurs diesels
3. Boucle de l'Est - Reconstruction à 2 ternes de la ligne Bronrôme-Brume
4. **Noorderkempen production décentralisée - Upgrade 150kV de la ligne Beerse-Mol**
5. Rodenhuize - Mise en service d'un nouveau transformateur
6. Soutien tension Ph.4 - Mise en service de batteries de condensateurs (150MVAr)

Depuis l'adoption de cette décision en avril 2019, plusieurs évènements sont intervenus obligeant Elia Transmission Belgium SA (ci-après : « Elia ») à reconsidérer la manière d'exécuter les objectifs du Plan de Développement Fédéral. Les projets affectés sont l'installation de batteries de condensateurs, d'une part, et l'upgrade de 70 vers 150kV de la ligne Beerse-Mol d'autre part (projets indiqués en caractères gras ci-dessus).

Concernant tout d'abord la mise en service de batteries de condensateurs, Elia avait prévu d'installer en 2022 une batterie de 75 MVAr dans le poste des Awirs et une batterie de 75 MVAr dans le poste de Wevelgem. Puis, en 2023, une batterie de 150 MVAr au poste de Zandvliet. Entre temps, la procédure de délivrance du permis pour la réalisation de l'ensemble des travaux dans le poste 150kV de Wevelgem a enregistré un retard en raison des objections de la commune et des riverains *confidentiel*

Afin de rencontrer malgré tout l'objectif de l'incitant d'installer 150 MVAr par année de la période tarifaire, Elia propose la solution suivante :

- Pour les objectifs 2022, remplacer l'installation de Wevelgem par l'installation de Zandvliet (150 Mvar), tout en gardant l'installation aux Awirs (75 Mvar) telle que prévue ;
- Prévoir la réalisation de l'installation à Wevelgem (75 Mvar) avant fin 2023.

Cette simple permutation ne porterait pas préjudice à la mise en œuvre du programme de soutien de la tension; au contraire, du point de vue du nombre total de MVAr installés, le déploiement prendrait de l'avance sur le planning initial.

Concernant l'upgrade de la ligne Beerse-Mol de 70 vers 150kV, Elia a également rencontré une opposition *confidentiel*. Par ailleurs, le besoin de capacité de transport (charge) dans cette région, en particulier autour de Lommel, a augmenté dans l'intervalle.

Le simple upgrade de la ligne n'est donc plus la solution technico-économique optimale pour répondre au besoin sur le long terme. *confidentiel*

Dans le cadre de l'incitant, et afin d'éviter que ces éléments ne perturbent la dynamique d'encouragement à réaliser à temps des projets d'importance particulière pour la collectivité, Elia propose de remplacer le projet initialement visé par un autre projet d'importance dans la même zone :

- Renforcer le poste 70 kV de Herentals avec un nouveau GIS 150 kV et un nouveau transformateur 150/70 ;
- Dans le même temps, installer un câble 150 kV entre Herentals et Heze.

Les travaux dans le poste de Herentals étaient initialement prévus en 2028 mais ont été avancés à la demande *confidentiel* qui a besoin d'un raccordement supplémentaire en 150 kV.
L'ensemble du projet (GIS et câble) représente un budget de *confidentiel* millions d'euros. Le projet concerné par l'incitant serait la mise sous tension du GIS et du câble (timing visé : fin 2023), le reste des travaux dans le poste de Herentals ne se terminant que l'année suivante.

En plus de répondre aux besoins du client *confidentiel*, ce projet a plusieurs avantages du point de vue collectif. La mise en service anticipée du GIS et du câble 150 kV est une étape nécessaire permettant ensuite :

- De renforcer le réseau en 150 kV par l'axe sud ;
- De mettre hors service la ligne Poederlee-Mol après la pose du câble 150 kV entre Herentals et Poederlee, ligne dont la fin de vie est prévue en 2028.

Nous avons présenté oralement à vos collaborateurs les éléments qui nous ont amenés à prendre les décisions d'investissement évoquées ci-dessus. Nous joignons, en annexe à la présente, une synthèse plus détaillée de notre raisonnement concernant les renforcements dans la zone de Noorderkempen.

Nous espérons que la CREG jugera ces informations suffisamment éclairantes et qu'elle sera en mesure de soutenir nos propositions d'adaptation des objectifs de l'incitant, qui sont la conséquence du caractère naturellement évolutif du portefeuille de projets d'Elia.

Dans cette attente, nous vous prions de recevoir, Monsieur le Président, Monsieur le Directeur, nos salutations respectueuses.

Julien Damilot
Manager Public & Regulatory Affairs

Markus Berger
C.O. Infrastructure Development

Annexe : « Fil rouge » de la décision d'investissement pour le projet Noorderkempen production décentralisée – upgrade 150kV ligne Beerse-Mol